

## Commission de la formation et de la vie universitaire Séance du 29 novembre 2016

## Délibération n° 1 Portant approbation du **procès-verbal de la CFVU du 18 octobre 2016**

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L712-1 à L712-6-1, Vu les statuts de l'université de Cergy-Pontoise,

Considérant qu'il revient à la commission de la formation et de la vie universitaire d'approuver les procès-verbaux relatifs à ses réunions,

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire :

## <u>Vote</u>

Nombre de membres en exercice : 30 Nombre de membres présents : 12 Nombre de membres représentés : 11 Membres absents et non représentés : 7 Pour: 23 Contre: 0 Abstention: 0

Non participation: 0

Article unique: approuve le procès-verbal de la CFVU du 18 octobre 2016.

Le vice-président Formation et vie étudiante,

Patrick COURILLEAU